

RELATIONS SAINES : LUTTE CONTRE LA CYBERVIOLENCE ET LA CYBERINTIMIDATION

L'ENGAGEMENT DES PARENTS*

« De tous les types d'engagement parental...
C'est ce que l'on apprend à la maison qui a le
plus d'impact sur le rendement scolaire »
A. Harris & J. Goodall (2007)

Ce que je devrais savoir...

Connaissez-vous ?

La différence entre la cyberviolence et la cyberintimidation :

Cyberviolence : Terme générique décrivant une vaste gamme de gestes volontaires perpétrés en ligne dans le but de faire du mal à d'autres personnes.

Cyberintimidation : Gestes posés à l'égard d'une autre personne ou d'un groupe au moyen d'Internet ou d'appareils électroniques en vue d'infliger des blessures émotionnelles.

La cyberintimidation se produit habituellement lorsqu'il y a un déséquilibre de pouvoir physique, émotionnel ou social. Ce pouvoir peut être réel ou perçu et les gestes blessants sont répétés.

Saviez-vous?

- 1 adolescent sur 5 au Canada a été témoin d'intimidation en ligne.
- 25 % des jeunes de 12 à 15 ans ont été témoins de cyberintimidation.
- 51 % des ados ont vécu une expérience négative sur un site de réseautage.
- La plupart, sinon toutes les applis offre un 'Guide d'utilisation' pour nous aider.

Vous connaissez votre enfant

Avez-vous remarqué qu'il ou elle :

- interagit moins avec sa famille ou ses amis(es) ou préfère être seul(e);
- éprouve des difficultés à dormir;
- démontre moins d'intérêt pour l'école, ses passe-temps, des activités...;
- évite ses appareils;
- montre des changements dans sa personnalité;
- réagit de manière excessive.

Ce sont des signes observables qu'il y a peut-être quelque chose qui ne va pas donc vous voulez peut-être observer, avoir une discussion, faire un suivi ou demander de l'aide.

*Le terme parent désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.



Vous n'êtes pas seuls dans la lutte contre la cyberviolence et la cyberintimidation. Parents et leaders scolaires doivent marcher dans la connaissance et non dans la peur lorsqu'ils travaillent ensemble pour assurer la sécurité des enfants.



Que peut-on faire?

Si vous soupçonnez que votre enfant éprouve des difficultés en ligne, voici des idées à explorer.

Questions à se poser :

- Avec qui mon enfant correspond-il ou elle en ligne? Comment se sont-ils/elles rencontrés(es)? Quel âge?
- Que fait mon enfant en ligne? (jeux, devoirs, socialise etc.)
- Quand mon enfant est-il/elle en ligne? (le matin, le jour, le soir, la nuit)
- Où mon enfant est-il/elle en ligne? À la maison (chambre, salon, cuisine), à l'école, chez son ami(e), au centre d'achat (wifi gratuit)?
- Pourquoi mon enfant est-il/elle en ligne? Amitié, fréquentation, ennui?

Amorcer la conversation

Quelles questions pouvez-vous poser à votre enfant pour entamer le sujet?

- Connais-tu quelqu'un qui a été cyberintimidé? Que s'est-il passé? Est-ce que cela t'es déjà arrivé? Qu'as-tu fait?
- Quels mots utiliserais-tu pour décrire une relation saine? Ou malsaine? Qu'est-ce que cela veut dire pour toi? Quels sentiments éprouvons-nous?
- À qui peut-on réellement faire confiance? À qui devrais-tu faire confiance? Qu'est-ce que ça veut dire donner son consentement?
- Comment peut-on établir des limites tout en respectant ta vie privée? Quels genres de règles sont appropriés pour un ado en ligne?



Gentils rappels

Si on ne sait pas ce que font nos enfants en ligne, comment peut-on les guider, les aider et les protéger?

- Reconnaître le malaise pour encourager la divulgation.
- Créer un climat de confiance et un environnement sécuritaire exempt de peur, d'hostilité et de jugement.
- Réagir de façon appropriée et avec délicatesse à la divulgation, sans minimiser.
- Se fier à son intuition.

Apprendre les 3 C de la sécurité en ligne (Centre canadien pour la protection de l'enfance)

Contenu : Connaître et explorer les jeux, applications et site web que l'enfant aimerait utiliser pour voir si c'est approprié pour son âge. Revoir les conditions et règlements pour voir quel est l'âge minimum pour le site.

Contact : Savoir où et comment rapporter des messages ou des contenus inappropriés. Utiliser les paramètres de confidentialité pour limiter qui peut voir vos messages et vidéos. S'assurer que personne ne puisse parler ni écrire à votre enfant sans sa permission.

Comportement : Établir et discuter des limites sur ce qui peut être affiché en ligne par votre enfant. Discuter des raisons pour lesquelles des informations ou images sont partagés et si ceux-ci peuvent être embarrassantes ou causer des difficultés.

Où obtenir de l'aide ?

- La plupart des applis offre une section où on peut rapporter un comportement inapproprié. Servez-vous en !
- Renseignez-vous sur les applis qui permettent de suivre les activités en ligne des enfants.
- Contactez l'école ou la police (selon le cas), ils peuvent vous guider et vous aider.
- Consultez le document 'Sécurité en ligne - Conseils pour les parents' (contacter votre école)